



Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2010, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02035851

HAL Id: hceres-02035851

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035851>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague D

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion

Demande n° S3110055373

Domaine : Sciences humaines et Sociales

Mention : Sociologie

Présentation de la mention

La licence Sciences humaines et sociales mention Sociologie accueille environ 90 étudiants en L1 et en diplôme 25 environ par an (27 % de taux de réussite sur 3 ans). Trois parcours sont proposés aux étudiants : un parcours « centré » sur les acquis théoriques et méthodologiques fondamentaux en sociologie, un parcours Education-formation et enseignement, à dominante sociologique (sociologie de l'éducation) et un nouveau parcours de préparation aux concours d'accès aux IEP de Toulouse et de Bordeaux, mais aussi aux autres types de concours d'accès aux emplois de la fonction publique. Le parcours académique se constitue d'un premier semestre de découverte des disciplines en vue d'une réorientation et de choix d'approfondissement (introductions à la sociologie, la psychologie, l'histoire, la géographie) et d'enseignements transverses (documentations, information, langue vivante, projet professionnel) pour les candidats du parcours 1 (centré sur la sociologie) et ceux du parcours 2 Education-formation et enseignement, les candidats aux concours se centrant sur la sociologie et l'histoire, liées au programme des concours. Les autres semestres proposent à l'ensemble des étudiants des cours communs dans les deux dominantes disciplinaires, des cours de spécialisation en sociologie ou bien Education-formation et enseignement.

L'équipe pédagogique composée d'enseignants de Toulouse 2 (relevant essentiellement de la section 20, Anthropologie) et pour le CUFR de la section 19 (Sociologie) propose des cours magistraux, des travaux d'études et de recherche (TER) appliqués/ou encore « projets tuteurés » et un ensemble d'UE méthodologiques centrées sur le développement de compétences transversales. La partie de stages pratiques représente 12 ECTS, ce qui est notable par rapport aux autres licences SHS et une attention particulière est accordée à l'information des lycéens et à la prise en compte des étudiants pouvant potentiellement rencontrer des difficultés de parcours.

30 % des diplômés poursuivent leur formation vers le master Géographie et aménagement ou un master de Sociologie ; 40 % déclarent être en position d'emploi et 10 % recherchent un emploi au moment des enquêtes effectuées.

Avis condensé

● Avis global :

La mention Sociologie du Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR) propose un cursus intéressant et pluridisciplinaire avec trois parcours : un parcours centré sur la sociologie, un parcours Education-formation et enseignement et un nouveau parcours préparant les étudiants aux concours de la fonction publique et aux concours d'entrée à l'IEP de Bordeaux et de Toulouse.

La part des cours magistraux s'équilibre avec celle des travaux d'études et de recherche/ou projets tuteurés répondant à une mise en pratique des enseignements théoriques et un lien avec un projet d'enquête et un projet professionnel. La place des stages professionnalisants est notable (12 ECTS) ainsi que l'attention des responsables à la



professionnalisation des étudiants. La mention ne donne pas l'impression d'une juxtaposition de cursus / parcours, mais se présente comme une articulation bi-disciplinaire, à dominante sociologique toutefois.

L'articulation avec les futurs étudiants lycéens et les mesures d'information sur la mention comme la campagne de communication réalisée à grande échelle et l'avis sur les bulletins de lycéens (principalement ES) intéressés par la sociologie est à souligner ainsi que les possibilités de contrats individualisés (étudiants handicapés, grands sportifs, étudiants stagnant depuis plusieurs années...).

Compte-tenu du montage de la licence et des actions individualisées, on ne comprend pas le taux faible de réussite (27 %), ni le manque de connaissance des métiers exercés et le suivi décrit comme peu satisfaisant des diplômés et des abandons. La réorientation en L1 et les passerelles avec les autres diplômes de l'offre régionale en SHS restent à organiser.

Par ailleurs, une partie des enseignants venant de l'Université Toulouse 2 et le certificateur étant cette université, on s'attend à voir une articulation évidente entre ces deux structures par souci de bon pilotage de cette licence et articulation pertinente dans l'offre de formation régionale.

- Points forts :
 - Les actions d'orientation active notamment l'avis donné par l'équipe pédagogique de la mention aux lycéens intéressés par la sociologie à partir de leurs bulletins scolaires.
 - L'équilibre des trois parcours Sociologie, Education-formation-enseignement et Concours, et la mise en place de TER (travaux d'études et de recherches)/projets tuteurés / stages professionnels.
 - L'équipement et les ressources mises à disposition de l'enseignement.
- Points faibles :
 - Le faible taux de réussite sur 3 ans (27 %) compte-tenu de ce qui est dit sur l'accompagnement des étudiants et les moyens mis à disposition.
 - Le dispositif insuffisant de suivi des diplômés et la méconnaissance des métiers exercés ainsi que celle des raisons d'abandons.
 - L'absence de système d'évaluation des enseignements et de la formation.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait urgent de mettre en place le système d'évaluation de chaque UE et l'évaluation de la formation ainsi qu'un dispositif complémentaire de meilleure connaissance des métiers exercés par les diplômés, point de faiblesse que notent les rédacteurs. Pour autant, la description des capacités attestées et des compétences acquises est précise et intéressante, montrant un bon ancrage des enseignants dans les réalités de métier.

Pourquoi ne pas préciser plus en détail le rôle du « bâtiment du multimédia » (nouvel équipement multimédia) dans le projet pédagogique, la professionnalisation des enseignants et celle des étudiants. En l'état un équipement performant ne suffit pas à constituer une forme d'apprentissage intéressante et alternative ou complémentaire au présentiel. S'il s'agit d'un point fort de CUFR, autant le présenter en lien avec les diplômes et les services associés.

Les enquêtes écoles et les partenariats décrits (Onac, La Dépêche du Midi, Jiwa.fr) sont particulièrement intéressants dans le sens où ils mobilisent de grandes enquêtes (plus de 2000 questionnaires) et des sujets d'actualité (les élections à Albi et Castres par exemple). Il serait pertinent de montrer leur exploitation pour les enseignements et pour les étudiants, en particulier dans les mentions où les enquêtes en sciences sociales sont au cœur de l'enseignement.

Le suivi statistique des étudiants renseigne peu sur les raisons des abandons, les métiers exercés et l'insertion professionnelle des étudiants. Deux hypothèses sont possibles : soit ce dispositif doit être amélioré sur le plan informatique, quantitatif et qualitatif comme en témoigne la mise en place de l'enquête téléphonique, soit les résultats de ce dispositif ne sont pas suffisamment exploités et mis à disposition des responsables de mention et enseignants. L'établissement est vivement encouragé à réfléchir aux modalités les plus pertinentes pour combler ce manque d'informations attendues par les équipes pédagogiques.



Enfin, de manière plus générale, l'établissement est vivement encouragé à articuler cette licence et son offre de formation dans le cadre de l'offre de formation régionale, compte-tenu du fait que l'équipe se constitue également d'enseignants de l'Université Toulouse 2 et du souci de simplifier et d'articuler les formations et les niveaux de formation.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

Le pilotage de cette licence semble bien structuré par le responsable mention, des coordonnateurs par discipline et une secrétaire dans un contexte où les missions de l'équipe sont écrites et précises. La licence comprend 4 enseignants-chercheurs de l'UTM en anthropologie et 6 enseignants de sociologie du CUFR. Les responsables notent que le suivi administratif et statistique des étudiants est très insuffisant quant à la connaissance des métiers exercés et des motifs d'abandon. De ce fait, l'équipe pédagogique a mis en place une enquête téléphonique complémentaire et renforcé le tutorat d'accompagnement à l'insertion professionnelle ainsi que l'orientation active auprès des lycéens. On note l'absence de dispositif d'évaluation de chaque UE et de la formation.

Les actions de communication, s'apparentant à une véritable campagne de communication en direction des lycées, sont notables, en plus de la participation au Forum régional. La mention propose aux lycéens un avis sur leur choix d'orientation en sociologie au regard de leurs bulletins scolaires (116 dossiers en 2006).

La question centrale de l'articulation et de la cohérence de cette offre de licence parmi l'offre régionale de diplômes en SHS et les passerelles entre ces diplômes reste toutefois entière, sachant qu'une partie de l'équipe enseignante provient de l'Université Toulouse 2 qui propose également une offre de diplômes en sociologie.

2 • Projet pédagogique :

Bien que peu d'informations soient fournies sur les métiers exercés par les diplômés et les raisons des abandons, le projet pédagogique propose un travail intéressant de description des acquis des savoirs et de compétences par l'intermédiaire de l'annexe descriptive au diplôme et de la fiche RNCP, montrant une réflexion importante des responsables sur l'articulation entre cette mention et les débouchés professionnels.

L'organisation d'un nouveau parcours répond en particulier à la demande de préparation aux concours administratifs et aux concours d'accès aux IEP de Bordeaux et de Toulouse. Le premier semestre est pluridisciplinaire permettant une réorientation rapide, et les semestres suivants articulent de manière équilibrée des cours magistraux, des TER/projets tuteurés (travaux d'études et de recherche) et des stages pratiques dont on notera l'importance (12 ECTS). La part importante des TER et stages implique un tutorat et un suivi individualisé.

Il faut enfin noter le nouvel équipement multimédia (« bâtiment du multimédia ») et la délivrance gratuite (comme c'est le cas pour l'UTM) de la certification C2i. Rien n'est toutefois dit sur la possibilité de formation ouverte et à distance ni sur l'utilisation de ces équipements.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

La mention propose plusieurs mesures dont l'intérêt a été souligné par le Haut commissariat à la jeunesse, notamment le projet d'accompagnement à l'insertion professionnelle. Celui-ci s'appuie bien évidemment sur les TER/projets tuteurés et sur les stages pratiques. Une UE (3 ECTS) est réservée à l'élaboration du projet professionnel sous forme d'enquêtes à réaliser auprès de professionnels. Après quatre années d'inscription dans la même mention, un contrat d'étude est établi et propose un parcours individualisé d'apprentissage et un suivi spécifique. Les candidats handicapés et les sportifs de haut niveau peuvent également bénéficier d'un contrat d'études personnalisées pour adapter les cursus et les évaluations. Des données sur ces contrats seraient toutefois les bienvenues pour vérifier le passage de la possibilité à la concrétisation.

La progressivité des parcours est bien pensée avec un tronc commun en S1 (permettant une réorientation), des cours et TER / projets tuteurés communs pour les trois parcours et des UE plus spécialisées.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La part des stages professionnalisants est importante (12 ECTS) avec un objectif de production de résultats professionnels. Par ailleurs, il faut noter l'intérêt des enquêtes écoles montrant des partenariats professionnels intéressants et exploitables par les étudiants. Resterait à savoir en quoi ces enquêtes impliquent des étudiants et influent sur le projet pédagogique et les parcours.

Les enquêtes citées sont de taille importante (2500 questionnaires exploitables pour « enseignement de la Shoa » (partenaire ONAC), 1768 questionnaires pour les élections d'Albi et Castres (partenaire la Dépêche du midi), 2909 questionnaires pour les ressources internet utilisés par les jeunes (partenaire Jiwa.fr). Les liens entre ces enquêtes et la mention seraient à mieux expliciter. De quelles manières cela est-il exploité dans la mention ?

Le taux de réussite sur 3 ans est pourtant peu satisfaisant (27 %), 91 étudiants entrant en L1, 44 en L2 et 29 en L3. Reste le point faible souligné par les responsables de la mention, le manque de connaissance sur les métiers exercés par les diplômés et la connaissance des étudiants quittant le dispositif. Pour remédier à ce défaut quasiment structurel des services de suivi des étudiants, il a été mis en place une enquête téléphonique en 2009 (80 % de taux de réponse pour 334 diplômés en 2008 et 224 diplômés en 2007), soit deux promotions. Une telle enquête mériterait d'être mieux exploitée au niveau de l'établissement. Il semblerait que les données soient essentiellement quantitatives et apportent peu d'éléments aux enseignants. 30 % des diplômés ont poursuivi leurs études vers un master professionnel (gestion urbaine, santé publique, environnement). 40 % sont en activité et 10 % recherchent un emploi.